

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la compétence constitutionnelle des gouvernements fédéral et provinciaux, en général, est à l'ordre du jour des conférences fédérales-provinciales.

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LA MAJORATION DES PENSIONS DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre et j'espère qu'il pourra y répondre aujourd'hui.

A-t-il l'intention de donner bientôt suite aux revendications des fonctionnaires retraités qui demandent des pensions plus élevées, à même les fonds de la Caisse de l'Alliance des fonctionnaires, comme l'a recommandé un comité parlementaire au printemps de 1967?

M. l'Orateur: Il me semble que cette question a été posée il y a à peine quelques jours.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je vous dois, on n'a pas répondu à la question, et si le très honorable premier ministre ne peut y répondre d'une façon satisfaisante aujourd'hui, je demanderai de débattre cette question à 10 heures, à la prochaine occasion.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, pour éviter un débat à 10 heures, je dirai qu'on a répondu à cette question à plusieurs reprises. On y a répondu la semaine dernière, et j'ai moi-même déclaré que cette question était à l'étude. Au fait, il y a eu échange de correspondance entre les représentants de la Fonction publique et moi-même et je leur ai indiqué que nous n'étions pas en mesure d'accorder ces augmentations maintenant, mais que nous le considérerions dès que nous pourrions.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire et demander au très honorable premier ministre si la demande des fonctionnaires est conforme à la recommandation du Comité parlementaire? Je ne demande pas qu'on utilise des fonds du gouvernement, mais plutôt ceux de la Caisse des fonctionnaires.

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire. Comme les prévisions budgétaires du Conseil du Trésor

[M. Howard.]

sont inscrites pour le 11 octobre, peut-être le ministre intéressé sera-t-il disposé à en discuter aujourd'hui.

LE PÉTROLE

LA RÉDUCTION DES EXPORTATIONS VERS LES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet d'une de ses déclarations et des réponses fournies par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre aurait-il l'obligeance de faire connaître à la Chambre les modalités dont a fait l'objet la réduction des exportations de pétrole brut du Canada aux États-Unis?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je réponds au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que je remplace aujourd'hui à la Chambre ainsi qu'en mon propre nom.

Le journal dont a parlé le député, le numéro du *Globe and Mail* d'aujourd'hui, m'attribue gratuitement certains propos comme le font parfois les meilleurs journaux. Je n'ai jamais employé le mot «contingent».

Mon honorable ami se souviendra qu'il y a environ un an, j'avais expliqué à la Chambre quel était le genre d'entente conclue avec les États-Unis. J'avais alors parlé des cadres de l'entente. Je n'ai jamais nié l'existence de données numériques dans ce domaine mais j'avais alors souligné, comme je le fais aujourd'hui, qu'il y avait tellement de réserves, de «si» et de «quand» qu'il serait inutile de communiquer les chiffres précis aux députés. De fait, j'avais alors déclaré que c'était la façon dont l'entente avait été mise au point. En raison de certains retards dans la construction, des redressements ont dû être effectués.

Je l'ai dit, je crois, au journaliste hier, mais en me citant ce matin, il emploie le mot «contingent» que je nie avoir employé.

M. Woolliams: Malgré des réserves que vient de faire le ministre, consentirait-il à dire à la Chambre et au pays si la réduction des exportations de pétrole brut du Canada aux États-Unis a fait l'objet d'un accord, compte non tenu des contingents.

L'hon. M. Pepin: Le député sait que l'exportation de pétrole aux États-Unis est une question difficile. Il a d'excellents informateurs à Calgary qui lui disent que le Canada